



L'IFOCAS, l'IRTS, l'IRFFD, le CREAI et Gérontoclef ont décidé de conjuguer leurs savoirs faire sous la forme de propositions de formations rassemblées dans notre catalogue.

Ce catalogue de Formation Continue 2010 a pour ambition de s'inscrire au coeur des préoccupations des professionnels de l'action sociale et médico-sociale, d'être en prise avec les exigences liées aux transformations de l'environnement social et de répondre à vos attentes.

La qualité des réponses thérapeutiques, éducatives, pédagogiques et sociales repose en partie sur notre capacité à faire progresser le niveau de compétence et d'expertise des professionnels de nos secteurs (sanitaires, sociaux et médico-sociaux). La formation professionnelle continue est l'un des leviers essentiels de ce mouvement.

ÉDITO

Notre antériorité à vos côtés (Formations des professionnels du secteur, études, conseils, recherches) est le gage d'un partenariat solide et efficient. Notre ambition est de vous proposer aujourd'hui des prestations de formation spécialement conçues pour le développement des compétences des salariés, vos besoins et vos projets :

- Des solutions concrètes et adaptées à la situation de votre secteur d'activité (management, projet, politiques sociales, accompagnement des publics...),
- Un lien direct avec le savoir et la connaissance sur toutes les disciplines des sciences humaines et de gestion alimentés par une recherche dynamique,
- Une mise en application rapide des savoirs acquis en formation grâce à une méthodologie interactive et en prise avec vos besoins spécifiques,
- Une prise de recul par rapport aux interventions du quotidien et un enrichissement personnel.

Nous vous proposons, à partir de nos différents positionnements (IFOCAS, IRTS, IRFFD, CREAI, Gérontoclef), d'accompagner, de maintenir et développer les compétences méthodologiques et techniques de vos collaborateurs ou de vous-même.

Didier VINCHES
Directeur IFOCAS IRFFD

Jacques FRAISSE
Directeur IRTS LR

François CLERGET
Directeur CREAI LR

Alain COLVEZ
Directeur Gérontoclef



SOMMAIRE

édito, p. 1
Les intervenants, p. 4

A/ FORMATIONS QUALIFIANTES, p. 7

Préparation à la sélection CAFDES, p. 9
Formations à la fonction tutorale : tuteurs et maîtres d'apprentissages, p. 11
Moniteur d'atelier, p. 13
Maîtresse de maison, p. 15
Surveillant de nuit qualifié, p. 17
Soutien à la pratique pédagogique des enseignants spécialisés, p. 19
Complément VAE CAFDES, p. 21

B/ MANAGEMENT -GESTION, p. 23

Encadrement intermédiaire : positionnement et méthodes, p., 25
Réussir la mise en place de l'entretien annuel de collaboration, p. 27
Les fondamentaux de la gestion administrative et budgétaire pour des responsables du secteur "petite enfance", p. 29
Psychopathologies du travail, p. 31
Gestion logistique et immobilière, p. 33
Les fondamentaux de la législation du travail, p. 35
Les fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable, p. 37
Maîtrise de la gestion financière, p. 39
Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), p. 41
Assurer la coordination d'une équipe, p. 43

C/ PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ, p. 45

Optimiser la communication interne/externe, p. 47
Perfectionner sa communication et ses écrits professionnels, p. 49
Méthodologie de projet, p. 51
Le management de la qualité, p. 53
Accompagner à la mise en place de l'évaluation interne, p. 55

Accompagnement du projet et évaluation en travail social, p. 57
Sensibilisation à la fonction tutorale, p. 59
Les indicateurs : principes et usages, p. 61

D/ POLITIQUES SOCIALES, P. 63

Politiques publiques sanitaires et sociales, p. 65
Actualité et culture gérontologique, p. 67
Les responsabilités professionnelles dans le secteur social et médico-social, p. 69
La loi de février 2005 : citoyenneté et droit des usagers, p. 71
Le secret professionnel en médico-social, p. 73
Les outils de la loi 2002 : optimisation et opérationnalité, p. 75
Action sociale : les réformes du 5 mars 2007, p. 77

E/ PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS, P. 79

Etre "Gestionnaire de cas" ou "réfèrent" de situations complexes, p. 81
Accompagner les aidants informels des personnes âgées dépendantes, p. 83
Ecrits et pratiques : méthodes et techniques, p. 85
Prévention de la maltraitance / promotion de la bientraitance, p. 87
Sensibilisation à la médiation familiale, p. 89
Approches psychopathologiques : déficience mentale et handicap, p. 91
L'accompagnement de l'utilisateur : le système de référent, p. 93
les adolescents : quelles problématiques spécifiques dans leur prise en charge ?, p. 95
Etat des connaissances sur l'autisme et les TED, p. 97
L'évaluation des situations des usagers : le GEVA en établissement, p. 99
Appréhender le vieillissement des personnes handicapées, p. 101
Créer une unité pour personnes avec autisme ou TED, p. 103
Ethique et déontologie, p. 105
Les questions liées à la santé des personnes handicapées, p. 107

Infos pratiques et bulletin de pré-inscription, p. 109



ILS INTERVIENNENT DANS NOS FORMATIONS

AIMONETTI Michel, spécialisé en gestion financière, directeur d'établissement, intervenant IRFFD

ARINO Martine, docteur en sociologie et sciences de l'information et de la communication

AZEMA Bernard, médecin psychiatre, conseiller technique CREA LR

BAUMEL Christine, études supérieures de lettre, intervenante IRFFD

BERTHIE Stéphanie, consultante en ingénierie sociale, spécialisée en gérontologie, Gérontoclef

BLANCHARD Nathalie, sociologue, docteur en science politique, Gérontoclef

CHEVILLARD Alain, avocat spécialisé en droit social, professeur de droit à l'Université Montpellier 1, intervenant CAFDES

CHOLET Isabelle, psychologue thérapeute, formatrice IRTS LR

CLERGET François, directeur du CREA LR

COLVEZ Alain, médecin épidémiologiste, directeur de recherche INSERM, Gérontoclef

CORDONNIER Eliane, psychologue du travail, consultante IFOCAS

DECONS Frédérique, titulaire du CAFDES, intervenante IRFFD

DOUMENC Colette, docteur en sociologie, Maître de conférences à l'Université de Perpignan, responsable du pôle conseil IFOCAS

DUPILLE Olivier, spécialisé en gestion financière, directeurs d'établissements, intervenants CAFDES

FAUCHIER Magali, psychologue du travail, consultante IFOCAS

FAVIER Amandine, juriste, spécialisée en droit de la santé, conseillère technique CREA LR

FELTER Frédéric, consultant en gestion financière, cabinet IFTASUD

FORT François -Xavier, professeur d'Université spécialisé en droit public, intervenant IFOCAS

FOUCARD Bruno, socio-ethnologue et consultant en management, conseiller technique CREA LR,

FRAISSINET Michel, médecin Psychiatre, intervenant IFOCAS

FROELICH Muriel, docteur en droit, formatrice IFOCAS - IRTS LR

GAUTRON Christine, spécialisée en démarche VAE, responsable IRFFD





GUERS Catherine, psychologue, intervenante IFOCAS
HARLAY Aude, docteur en science politique
JOUANET Magali, formatrice spécialisée en droit et finance, consultant pour le cabinet IFTA SUD
KABBARA Lina, consultante en management, intervenante IFOCAS
LAPERRIERE Jean-Marc, formateur spécialisé en droit et finance, consultant pour le cabinet IFTA SUD, intervenant CAFDES, CAFERUIS
LARDY Martial, ex-directeur d'établissement, spécialisé en gestion financière, intervenant IRFFD
LARDY Martial, intervenant IRFFD
LEENHARDT Alexandre, master en développement des compétences et intervention dans les organisations, formateur IFOCAS
LEMITRE Guy, consultant en management, intervenant IFOCAS
MARTIN Raymond, formateur, ex-cadre d'établissements médico-sociaux
MARTINEZ Nathalie, psychosociologue, conseillère technique CREA LR
MIRAMON Jean-Marie, ex-directeur général d'association, écrivain, consultant en organisation et management, intervenant IFOCAS IRFFD
MUEPU Deli, responsable du pôle Formation continue IFOCAS
NEGRE Jean-Luc, directeur général d'association
PARIS Jacqueline, master en gérontologie, formatrice IRTS LR
PAYA Luc, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS
RAYMOND Yves, psychologue et juriste, spécialisé dans les questions des personnes en difficulté
ROYER Véronique, statisticienne, Gérontoclef
SECALL Marina, directrice d'établissement
SOREL Isabelle, consultant démarche qualité méthodologie de projet
THERON Sophie, formatrice IRTS LR
THOUVENOT Camille, ex-directrice adjointe de l'IRTS LR, responsable de formation UNAFORIS
VINCHES Didier, directeur de l'IFOCAS





MANAGEMENT - GESTION

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

POLITIQUES SOCIALES

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS





A / FORMATIONS QUALIFIANTES

A1 : PRÉPARATION SELECTION CAFDES

A2 : FONCTION TUTORALE

A3 : MONITEUR D'ATELIER

A4 : MAÎTRESSE DE MAISON

A5 : SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIÉ

A6 : PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS

A7 : COMPLÉMENTS VAE CAFDES



préparation sélection CAFDES

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Christine BAUMEL, formatrice CAFDES

Durée / Date

12 jours d'octobre 2009 à avril 2010 et d'octobre 2010 à avril 2011
Formation de 12 jours sur 6 sessions (dont 8 pour la préparation à l'écrit et 4 pour la préparation à l'oral)

Coût

Ecrit : 864 € / Oral : 432 €

Contact

Assistante de formation :
Elisabeth COUPRIE
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr



n° A01

Préparation à la sélection CAFDES

CONTEXTE Cette préparation vise à donner aux candidats des outils pour leur permettre d'optimiser leurs chances de réussite aux épreuves écrites et orales de la sélection au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES - Diplôme de directeur du secteur social de niveau 1)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Etre en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau II inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur sanctionnant au moins 3 ans d'études supérieures ;
- Etre titulaire d'un diplôme visé au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

CONTENU

- L'acquisition de la méthodologie : par le biais d'un enseignement théorique suivi d'une application permettant de confronter et de valider les différentes étapes : lecture du texte, construction de plans et d'analyse argumentée.
- L'entraînement à l'épreuve concilie le travail de la rédaction et la gestion du temps
- Chaque séance est suivie d'une correction collective et d'exercices portant sur les techniques d'expression écrite.
- L'approche des textes fondamentaux et connaissances de l'environnement institutionnel
- L'aide à la rédaction d'une note de présentation des motivations, le parcours professionnel et une réflexion sur la fonction de direction.
- La mise en situation devant un " jury ", à partir de la note écrite du candidat et travail sur les techniques d'expression orale.

fonction tutorale

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Tuteur, formateur terrain, maître d'apprentissage en exercice ou en voie de devenir tuteur. Professionnels qui accueillent des étudiants en stage.

Intervenant(s)

Deli MUEPU, responsable de formation IFOCAS

Durée / Date

17 jours en 2010

Coût

1380 €

Contact

Assistante de formation :
Nathalie DI CICCIO
04 67 07 02 51
ifocas@orange.fr



n° A02

Formations à la fonction tutorale : Tuteurs et maîtres d'apprentissages

CONTEXTE Cette formation s'adresse à tout tuteur, formateur terrain, maître d'apprentissage ; pour l'accompagnement de personnes en formation initiale ou dans un contrat en alternance, ou en période de professionnalisation.

OBJECTIFS A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :

- D'organiser et d'animer la mise en service de la fonction tutorale au sein de sa structure
- De concevoir et de mettre en œuvre l'accompagnement pédagogique des professionnels en formation.
- De transmettre ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoir-être.
- D'être un interlocuteur pour les partenaires, instituts de formation, personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de formation du stagiaire.

CONTENU

- F1 : Organisation du parcours et de l'accompagnement formatif en situation de travail
- F2 : Transmission des compétences professionnelles en situation de travail.
- F3 : Accompagnement du stagiaire. Régulation. Supervision du parcours. Evaluation.

Les contenus sont abordés sous forme de cinq sessions de trois jours groupés, alternés tous les mois et demi, et deux jours de suivi différés quatre mois après la fin de la formation.

moniteur atelier

Formation organisée par :

irts
Institut régional du travail social

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Salariés dans des structures spécialisées du secteur social et médico-social, encadrant des enfants ou des adultes dans une mission d'apprentissage, technique, de formation professionnelle, d'organisation de la production, d'insertion.

Intervenant(s)

Sophie Théron, formatrice IRTS

Durée / Date

420 h. théoriques et 35 h. pratiques (ou 763 h. pratiques pour les demandeurs d'emploi)
De septembre 2009 à juin 2010

Coût

4620 €

Contact

Assistante de formation :
Christine CIMINO
04 67 07 02 36
christine.cimino@irts-lr.fr



n° A03

Moniteur Atelier

OBJECTIFS

- Approfondir la maîtrise de sa pratique professionnelle dans le métier de base au regard de son nouveau champ d'exercice.
- S'initier à la gestion économique et technique de la production et à l'organisation du travail et de la fabrication.
- Acquérir une connaissance approfondie des handicaps et inadaptations en vue de favoriser une meilleure adaptation des conditions de travail de la population accueillie et de développer l'acquisition des aptitudes éducatives et pédagogiques particulières.
- Renforcer le développement des capacités d'expression des moniteurs d'atelier et des personnes accueillies.

CONTENU (En référence à la circulaire DAS du 10/04/99)

Premier cycle

- U.F1 Pédagogie et relations humaines
- U.F2 Handicaps, déficiences et inadaptations
- U.F3 Responsabilité de l'atelier, éducation technique, apprentissage et production
- U.F4 Vie collective
- U.F5 Organisation et gestion de la production (Modules optionnels en fonction des acquis)
- U.F6 Approche du cadre institutionnel et juridique

maîtresse de maison

Formation organisée par :

irts
languedoc-roussillon
Institut régional du travail social

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Tout personnel responsable de l'accueil d'enfants et d'adultes en difficulté en institution.
Demandeurs d'Emploi.

Intervenant(s)

Isabelle CHOLET, formatrice
IRTS, DESS de psychologie

Durée / Date

175 h. / février à décembre 2010

Coût

1925 €

Contact

Assistante de formation :
Gil ANDRIEUX
04 67 07 02 83
gil.andrieux@irts-lr.fr



n° A04

Maîtresse de maison

OBJECTIFS

- S'adapter à une polyvalence de fonctions et de tâches.
Maîtriser les aspects techniques de la gestion de la vie quotidienne, en comprendre les aspects socio-culturels et développer une approche "qualité".
- Comprendre les difficultés des personnes accueillies pour adapter la fonction d'accompagnant dans la vie quotidienne. Assurer l'hygiène, la sécurité des biens et des personnes selon les procédures propres à chaque établissement ; connaître les conduites à tenir en cas d'urgence.
- Développer des modes de coopération et de participation au travail éducatif ainsi que des outils de coordination avec les équipes de nuit, dans la perspective de continuité de la prise en charge.

CONTENU

Modules Théoriques communs (aux surveillants de nuit et aux maîtresses de maison).

- Le cadre institutionnel de la fonction.
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Les problématiques des publics et des personnes.
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)

Modules Opérationnels communs (surveillants de nuit et maîtresses de maison)

- Communiquer/informer.
- Travailler en équipe.
- Gérer les conflits.

- Appliquer les procédures et normes en usage pour la sécurité des personnes.
- Gérer des situations d'urgence et de crise à caractère comportemental.

Modules Spécifiques (aux maîtresses de maison)

- Appliquer les procédures et normes en usage dans les collectivités.
- Assurer l'accueil des usagers.
- Aménager l'espace afin de garantir sa fonctionnalité, son confort et son agrément dans le cadre du projet d'établissement.
- Animer une activité avec et au profit des usagers.
- Gérer les stocks.



surveillant de nuit qualifié

Formation organisée par :

irts
languedoc-roussillon
Institut régional du travail social

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Agents de services généraux reconnus soit par un statut de veilleur de nuit ou de surveillant de nuit, soit par un statut de surveillant de nuit administratif. Demandeurs d'emploi

Intervenant(s)

Isabelle CHOLET, formatrice IRTS, DESS de psychologie

Durée / Date

175 h. / février à décembre 2010

Coût

1960 €

Contact

Assistante de formation :
Gil ANDRIEUX
04 67 07 02 83
gil.andrieux@irts-lr.fr



n° A05

Surveillant de nuit qualifié

OBJECTIFS

Développer sa capacité à se repérer dans sa pratique au sein du dispositif institutionnel et du projet d'établissement : clarifier ses missions, fonctions, responsabilités et limites.

Assurer la sécurité des personnes et des biens selon les procédures propres à chaque établissement : repérer les situations d'urgence et pratiquer les premiers soins à assurer.

Comprendre les phénomènes psychiques et les manifestations psychologiques des personnes la nuit.

Participer au travail d'équipe dans le cadre des fonctions qui sont les siennes.

CONTENU

Modules Théoriques communs (aux surveillants de nuit et maîtresses de maison)

- Le cadre institutionnel de la fonction.
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle.
- Les problématiques des publics et des personnes.
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)

Modules Opérationnels communs (aux surveillants de nuit et maîtresses de maison)

- Communiquer/informer.
- Travailler en équipe.

- Gérer les conflits.
- Appliquer les procédures et normes en usage pour la sécurité des personnes.
- Gérer des situations d'urgence et de crise à caractère comportemental.

Modules Spécifiques (surveillant de nuit qualifié)

- Gérer des situations d'urgence et de crise.
- Appliquer les procédures de surveillance et de contrôle.
- Assurer les premiers secours



pédagogie enseignants spécialisés

Formation organisée par :

irts
languedoc-roussillon
Institut régional du travail social

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Les enseignants suppléants au sein d'IME ou d'ITEP.

Intervenant(s)

Isabelle CHOLET, formatrice
IRTS, DESS de psychologie

Durée / Date

5 journées (mercredi), entre
janvier et mai 2010

Coût

Pris en charge par le ministère
de l'Education Nationale

Contact

Assistante de formation :
Christine CIMINO
04 67 07 02 36
christine.cimino@irts-lr.fr



n° A06

Soutien à la pratique pédagogique des enseignants spécialisés

OBJECTIFS

- Favoriser le lien avec l'ensemble des établissements et services de l'intervention éducative et sociale.
- Mettre en place des espaces permettant aux enseignants de se rencontrer et d'échanger autour de leurs pratiques.
- Analyser sa pratique et les obstacles pédagogiques.
- Connaître certaines spécificités des publics accueillis.

CONTENU Chaque année, les programmes sont organisés pour moitié environ sur des moments d'échanges autour de la pratique. Le reste est axé autour de la connaissance des publics et de l'adaptation des enseignements. Comme les personnes intéressées peuvent suivre ces moments de regroupement chaque année, les contenus changent pour s'adapter à la demande et aux besoins des uns et des autres.



VAE

CAFDES

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Martial LARDY, Intervenant CAFDES
Frédérique DECONS, Intervenant CAFDES
Christine GAUTRON, responsable CAFDES et spécialisée en démarche VAE

Durée / Date

4 jours entre janvier et mai 2010

Coût

1500 €

Contact

Assistante de formation :
Elisabeth COUPRIE
04 67 07 82 95
irffd@orange.fr



n° A07

Complément VAE CAFDES

CONTEXTE Les Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social ou de service d'intervention sociale atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et les activités du "référentiel professionnel". L'IRFFD, en partenariat avec le pôle VAE de l'IRTS, vous propose un accompagnement afin de vous aider dans l'élaboration du livret 2 ; itinéraire personnalisé et adapté à la VAE du CAFDES, accompagnement renforcé, avec des compléments de formations adaptés à vos besoins.

OBJECTIFS

- Savoir repérer ses compétences
- Analyser des situations expérientielles
- Mettre en forme les éléments retenus
- Se situer dans le cadre d'un jury VAE CAFDES

Les cadres et les directeurs souhaitant entrer dans un parcours VAE - CAFDES, trouveront ici un module de formation adapté à leur démarche de VAE- CAFDES.

CONTENU

- Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire
- Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service
- Management et gestion des ressources humaines
- Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service



FORMATIONS QUALIFIANTES

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

POLITIQUES SOCIALES

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS



B/ MANAGEMENT -GESTION

- B1 : ENCADREMENT INTERMEDIAIRE
- B2 : ENTRETIEN ANNUEL
- B3 : GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE "PETITE ENFANCE"
- B4 : PSYCHOPATHOLOGIES DU TRAVAIL
- B5 : GESTION LOGISTIQUE ET IMMOBILIÈRE
- B6 : LÉGISLATION DU TRAVAIL
- B7 : GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
- B8 : GESTION FINANCIÈRE
- B9 : GPEC
- B10 : COORDINATION D'ÉQUIPE

encadrement intermédiaire méthodes

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)



Public

Responsables d'unités d'interventions sociales, Chefs de service, ou autres cadres intermédiaires, des secteurs social et médico-social.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable pôle conseil IFOCAS
Guy LEMITRE, consultant en management IFOCAS
Bruno FOUCARD, Conseiller technique CREA LR, socio-ethnologue et consultant en management
François CLERGET, directeur du CREA LR

Durée / Date

4 jours en mai 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° B01

Encadrement intermédiaire : positionnement et méthodes

CONTEXTE L'environnement des établissements sociaux et médico-sociaux s'est transformé. La complexité des compétences attendues dans les métiers de l'encadrement et les évolutions des projets d'établissements et services du secteur social conduisent aujourd'hui à redéfinir les modalités et les axes d'intervention des cadres au sein de véritables équipes de direction. Ces nouvelles responsabilités doivent être identifiées par les cadres. La maîtrise d'outils de management s'avère nécessaires à la mise en œuvre de ces nouvelles compétences (management, politiques sociales, gestion, négociation, animation d'équipe, conception et conduite de projets).

OBJECTIFS Apporter une vision construite et des outils opérationnels de management individuel et collectif des équipes, adaptés à la réalité du travail en secteur social et médicosocial.

CONTENU

- Repérer les enjeux d'une fonction de cadre plus transversale, plus opérationnelle sur le registre du montage de projets, associé à la dimension stratégique.
- Appréhender le positionnement de cadre (responsabilité, mission, environnement, fonction) et se situer dans un rôle participatif au sein de l'équipe de direction, en prenant la mesure des délégations et en sachant se positionner vis-à-vis des collaborateurs et des pairs.
- Acquérir et partager des connaissances en gestion des ressources humaines (animation d'équipes, gestion des conflits, repérage et développement des compétences individuelles et collectives). Développer des compétences à l'aide d'un outillage pratique et nécessaire à leur fonction.
- Repérer sa place dans les processus décisionnels : aide à la décision
- S'approprier les outils de pilotage individuel et collectif

Management
gestion

entretien annuel

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Tout encadrement ayant à mener des entretiens annuels du personnel.

Intervenant(s)

Bruno FOUCARD, Conseiller technique CREAI LR, socio-ethnologue et consultant en management
François CLERGET, directeur du CREAI LR

Durée / Date

1 jour en juin 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° B02

Réussir la mise en place de l'entretien annuel de collaboration

CONTEXTE Qu'on les appelle entretiens d'évaluation, d'appréciation, d'activité ou de collaboration, ces entretiens annuels se développent aujourd'hui dans toutes les organisations, publiques comme privées. Comme tout outil, sa valeur ajoutée dépend essentiellement de la façon dont on l'utilise : on peut soit les réduire à une simple formalité administrative de plus, soit tenter de les positionner comme un outil majeur du management de chaque collaborateur.

OBJECTIFS

- Repérer les différentes utilités de l'entretien annuel de collaboration.
- Se préparer à la conduite de ces entretiens.

CONTENU

- Pourquoi des entretiens annuels ?
- Objectifs visés par ces entretiens
- Conditions de réussite
- Méthodes de préparation et de conduite de ces entretiens.

Management
gestion

gestion budget petite enfance

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Responsables des structures "petite enfance".

Intervenant(s)

IFTASUD, Cabinet de consultants spécialisés en gestion administrative et financière : Intervenant CAFERUIS et EJE

Durée / Date

7 jours entre septembre 2009 et mai 2010

Coût

875 €

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° B03

Les fondamentaux de la gestion administrative et budgétaire pour des responsables du secteur “petite enfance” (*) Module CAFERUIS

CONTEXTE Un socle solide en matière de gestion administrative budgétaire et comptable, support à l'analyse financière, est incontournable dans la pratique d'une fonction de responsable de structures dans le champ de la petite enfance.

OBJECTIFS

- Assurer l'organisation du travail, le suivi de la gestion administrative de l'unité ou du service.
- Maîtriser les éléments de base de la comptabilité
- Analyser un bilan et un compte de résultat
- Savoir réaliser un budget prévisionnel

(*) Les responsables et directeurs du secteur "petite enfance" qui souhaiteront entrer dans un parcours CAFERUIS trouveront ici un module complet du CAFERUIS qui ouvrira à un allègement de formation (donnant la possibilité de la validation d'un des 4 domaines de formation du CAFERUIS) ou à une attestation qui soutiendra, leur démarche VAE. Le module est accessible à des responsables en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service dans le champ de la petite enfance

1/ Assurer l'organisation du travail, le suivi de la gestion administrative de l'unité

- Savoir élaborer et gérer des plannings
- Savoir optimiser les moyens matériels disponibles
- Connaître les principes qui régissent le droit de la communication des dossiers et de constitution des fichiers
- Connaître les règles relatives à l'informatique et aux libertés
- Connaître les obligations réglementaires et les procédures en matière d'hygiène et de sécurité
- Connaître les techniques d'élaboration d'un rapport d'activité

2/ Elaborer, présenter et gérer un budget d'unité

- Connaître les principaux mécanismes budgétaires, les bases de comptabilité et de gestion
- Connaître les différentes sources de financement de projets, les bases d'une analyse coût
- Savoir présenter un budget et connaître les principes de construction d'un plan de financement
- Savoir maîtriser les dépenses et en rendre compte
- Savoir construire, utiliser et adapter les tableaux de bord et les indicateurs, savoir commenter des résultats

Management
gestion

psycho- pathologie du travail

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Ensemble des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Magali FAUCHIER, psychologue du travail, consultante IFOCAS
Eliane CORDONNIER, psychologue du travail, consultante IFOCAS

Durée / Date

3 jours en mai 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° B04

Psychopathologies du travail

CONTEXTE Les plus récentes études démontrent que l'univers professionnel n'a jamais autant affecté l'état psychique et physique des salariés. 10 % d'entre eux seraient concernés par l'un ou l'autre de ces troubles liés à la sphère professionnelle : dépression, anxiété, colère, agressivité, surmenage, épuisement, usure... Ces pathologies regroupées sous le nom "psychopathologies du travail", n'ont pas cessé de croître depuis les années 80 et constituent maintenant une des premières maladies professionnelles. Cette formation a pour ambition de prévenir et d'éduquer chaque salarié, afin de restaurer, maintenir et garantir le "bien être" et le "bien agir" au travail.

OBJECTIFS

- Déceler les conditions favorables et anxiogènes du travail
- Reconnaître l'ensemble des pathologies et des risques liés au travail
- S'emparer des situations difficiles de l'exercice et les questionner de manière à y trouver des solutions opérantes
- Analyser le rapport entre travail et fatigue psychique
- Prévenir les conflits et les états critiques

CONTENU

- Définition des principales psychopathologies du travail (Stress, Burn Out, etc.)
- Pathologie et normalité : comment apprendre à déceler les situations critiques
- L'intelligence en situation de travail
- Représentations au travail : investissement et usure professionnelle
- Situations ordinaires - situations inédites
- La distance professionnelle et la réflexion critique

Management
gestion

gestion logistique immobilière

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Directeurs et cadres des
Etablissements sociaux et
médico-sociaux

Intervenant(s)

Jean-Marc LAPERRIERE,
formateur spécialisé en droit et
finance, consultant pour le
cabinet IFTA Sud, intervenant
CAFDES

Durée / Date

4 jour s de septembre à
décembre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n° B05

Gestion logistique et immobilière

(*) Module CAFDES

CONTEXTE Les éléments de gestion logistique et immobilière sont aujourd'hui des axes importants de tout projet de développement de structures sociales ou médico-sociales. Ce module de formation propose un outillage conceptuel, législatif et surtout technique afin de mieux appréhender les principes directeurs d'un projet architectural et des fonctions logistique (hébergement, restauration, entretien...).

OBJECTIFS

- Savoir définir et organiser une politique architecturale et de suivi des travaux
- Appréhender les données fondamentales de la législation
- Maîtriser la politique de prévention des risques
- Savoir organiser et gérer des fonctions d'hébergement et de restauration

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- La gestion des fonctions logistiques (hébergement, restauration, entretien...)
- Les notions de règles des marchés publics et de droit des contrats
- Les règles et normes d'hygiène, de sécurité et prévention des risques sanitaires
- Les principes du plan directeur
- La prévision et l'adaptation du patrimoine (équipements mobiliers et immobiliers)

Management
gestion

législation travail

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Alain CHEVILLARD, Avocat spécialisé en Droit social, Professeur de droit à l'Université Montpellier I, intervenant CAFDES

Durée / Date

8 jours entre avril et décembre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° B06

Les fondamentaux de la législation du travail (*) Module CAFDES

CONTEXTE Les éléments législatifs en matière de droit du travail sont des connaissances nécessaires et incontournables à l'exercice du métier de directeur dans un environnement où leur place et leur niveau de responsabilité ne fait qu'augmenter.

Garantir un bon exercice professionnel et responsable, ne peut être envisagé sans une réactivation régulière de ses connaissances en matière de droit du travail.

OBJECTIFS

- Aborder les différentes conventions collectives
- Appréhender les données fondamentales du droit du travail
- Connaître le rôle des instances représentatives du personnel
- Analyser le rôle et le fonctionnement du tribunal des prud'hommes

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- Le dispositif juridique et administratif du droit du travail
- Les obligations réglementaires applicables à l'hygiène et à la sécurité des personnels
- La prévention des risques professionnels
- Les notions de droit statutaire et de droit conventionnel.
- Les instances représentatives du personnel
- Les contrats de travail

Management
gestion

gestion budget comptabilité

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

IFTASUD, Cabinet de consultants spécialisés en gestion financière, intervenant CAFDES

Durée / Date

5 jours entre janvier et mai 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n° B07

Les fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable (*) Module CAFDES CAFERUIS

CONTEXTE Un socle solide en matière de gestion budgétaire et comptable, support à l'analyse financière, est incontournable dans la pratique des métiers de l'encadrement.

Pour assurer le développement de tout projet d'établissement ou de service, outre les valeurs éthiques et les compétences managériales, il s'avère nécessaire de maîtriser la planification et l'exécution du budget, piloter la gestion économique et financière. Ce module de formation permettra de proposer un outillage conceptuel, et surtout technique fondé sur des ateliers d'analyse de cas concrets.

OBJECTIFS

- Maîtriser les éléments de base de la comptabilité
- Analyser un bilan et un compte de résultat
- Savoir réaliser un budget prévisionnel
- Pouvoir identifier les composantes du coût des différentes activités de l'établissement et mettre en place des indicateurs de pilotage

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES ou du CAFERUIS qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra, leur démarche VAE.

Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- Connaître les règles et les mécanismes budgétaires et comptables d'un établissement ou d'un service.
- Connaître les principes, les règles et les procédures en matière de tarification.
- Savoir élaborer un budget et un compte administratif

Management
gestion

gestion financière

Formation organisée par :

irffd
Languedoc-Roussillon

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

IFTASUD, Cabinet de consultants spécialisés en gestion financière, Intervenant CAFDES
Martial LARDY, ex-directeur d'établissement, Intervenant CAFDES, spécialisé en Gestion financière
Olivier DUPILLE, directeur d'établissement, Intervenant CAFDES

Durée / Date

16 jours de mai 2010 à mars 2011

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

Maîtrise de la gestion financière

(*) module CAFDES

n° B08

CONTEXTE La maîtrise de la gestion financière est aujourd'hui un incontournable de la fonction de direction. Pour assurer le développement de tout projet d'établissement ou de service, outre les valeurs éthiques et les compétences managériales, il s'avère nécessaire de maîtriser la planification et l'exécution du budget, d'établir des plans pluriannuels de financement et de piloter la gestion économique et financière. Ce module de formation, validé dans la formation CAFDES ou en VAE, permettra de proposer un outillage conceptuel et surtout technique fondé sur des ateliers d'analyse de cas concrets. Cette formation s'adresse aux directeurs et aux cadres éducatifs, techniques, ou administratifs ayant des bases actualisées en gestion budgétaire.

OBJECTIFS

- Savoir élaborer un diagnostic financier
- Savoir identifier les composantes du coût des différentes activités de l'établissement et mettre en place des indicateurs de pilotage
- Savoir élaborer une politique d'investissement
- Savoir élaborer et planifier une stratégie pluriannuelle de financement
- Maîtriser et rendre compte de la gestion de l'établissement

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra, leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis.

CONTENU

- Le diagnostic financier (analyses et enjeux)
- La gestion financière et le plan de financement
- Le budget et le compte administratif
- La construction de tableaux de bord et d'indicateurs de pilotage (contrôle de gestion)

Management
gestion

gestion emploi compétences

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS
Marina SECALL, Directrice d'établissement
Lina KABBARA, Consultante en management, intervenante IFOCAS

Durée / Date

3 jours en juin 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° B09

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

CONTEXTE La GPEC est devenue un outil incontournable concernant plus de 700 000 salariés en France, en accord avec la Loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005 (loi n° 2005-32). Il vous permet à la fois d'appréhender les changements multiples que doit anticiper votre établissement, les évolutions problématiques liées à son environnement interne et externe, mais aussi, de poursuivre votre développement en harmonisant efficacement l'ensemble des éléments de gestion des ressources humaines.

OBJECTIFS

- Anticiper l'adaptation des compétences aux emplois
- Maîtriser les conséquences des changements réglementaires ou environnementaux
- Optimiser l'organisation du travail et le développement des compétences des salariés
- Assurer une gestion des carrières optimisée
- Maintenir un climat social favorable
- Examiner la réduction des coûts par une anticipation de la GRH
- Savoir formaliser un plan de formation efficient.
- Promouvoir les capacités d'évolution des salariés dans le cadre de leur parcours professionnel
- Maintenir un dialogue social satisfaisant

CONTENU

- Les outils fondamentaux de la GRH
- Les outils de gestion des emplois
- L'objectif de la gestion des emplois
- Logique collective et logique de qualification
- Emploi, poste et fonction : description et analyse
- Les outils de la gestion des compétences
- Compétences fondamentales ; compétences distinctives
- La logique de la compétence
- Construire un référentiel de compétences
- Méthodologie de la Gestion Prévisionnelle : les 10 étapes
- Les outils et méthodes du recrutement
- Stratégie de planification et de gestion globale des ressources humaines
- Flexibilité et performance
- Systèmes de l'évaluation

coordination équipe

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Coordonneurs et Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux
Ensemble des personnels

Intervenant(s)

Didier VINCHES, Directeur de l'IFOCAS
Jean-Marie MIRAMON, ex-directeur général d'association, écrivain, consultant en organisation et management, intervenant IFOCAS - IRFFD
Guy LEMITRE, Consultant en management, Intervenant IFOCAS

Durée / Date

3 jours en mars 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° B10

Assurer la coordination d'une équipe

CONTEXTE La complexité des compétences attendues dans les métiers de l'encadrement et les évolutions des projets d'établissements et services du secteur social conduisent aujourd'hui à redéfinir les modalités et les axes d'intervention des cadres au sein de véritables équipes de direction.

Ces nouveaux pôles de compétences peuvent introduire une nouvelle gouvernance au sein des établissements du secteur pour autant que ces nouvelles responsabilités soient identifiées par les cadres et qu'ils maîtrisent les outils nécessaires à la mise en œuvre de ces nouvelles compétences (management, politiques sociales, gestion, négociation, animation d'équipe, conception et conduite de projets).

OBJECTIFS

- Se familiariser à l'idée de gouvernance institutionnelle et repérer les enjeux d'une fonction de cadre plus transversale, plus opérationnelle sur le registre du montage de projets, associé à la dimension stratégique.
- Appréhender le positionnement de cadre (responsabilité, mission, environnement, fonction) et se situer dans un rôle participatif au sein de l'équipe de direction, en prenant la mesure des délégations et en sachant se positionner vis-à-vis des collaborateurs et des pairs.
- Acquérir et partager des connaissances en gestion des ressources humaines (animation d'équipes, gestion des conflits, repérage et développement des compétences individuelles et collectives).
- Développer des compétences à l'aide d'un outillage pratique et nécessaire à leur fonction.

CONTENU

- La notion d'équipe de direction dans une stratégie de gouvernance institutionnelle.
- Les responsabilités du cadre dans l'institution et les contours des délégations.
- Analyser sa position vis-à-vis des cadres de direction et des équipes.
- La capacité de porter un projet et de le développer dans un souci d'engagement participatif des équipes et de l'accroissement de la qualité de service rendu à l'utilisateur.
- Le repérage des compétences des collaborateurs.
- Animation d'une équipe (conduite de réunion, entretiens, gestion des conflits).

Management
gestion



FORMATIONS QUALIFIANTES

MANAGEMENT - GESTION

POLITIQUES SOCIALES

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS





C/ PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

- C1 : COMMUNICATION INTERNE / EXTERNE
- C2 : COMMUNICATION ET ÉCRITS PROFESSIONNELS
- C3 : MÉTHODOLOGIE DE PROJET
- C4 : MANAGEMENT DE LA QUALITÉ
- C5 : ÉVALUATION INTERNE
- C6 : PROJET ET ÉVALUATION
- C7 : FONCTION TUTORALE
- C8 : LES INDICATEURS : PRINCIPES ET USAGES



communication externe/interne

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS.
Martine ARINO, Docteur en sociologie et sciences de l'information et de la communication

Durée / Date

3 jour en juin 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° C01

Optimiser la communication interne / externe

CONTEXTE La communication dans les organisations a toujours occupé une place primordiale et s'est progressivement dotée d'outils divers dont l'utilisation et la fonction correspondent à des objectifs particuliers. Progressivement, les établissements sociaux et médico-sociaux se sont équipés d'un appareillage communicationnel essentiellement attenant au cadre réglementaire de la loi 2002. Il demeure néanmoins essentiel de connaître les différents types de communication interne et externe et de prendre conscience de l'importance de leur qualité afin d'optimiser les fonctionnements interne et les échanges externes des établissements.

OBJECTIFS

- Identifier les types de communications
- Reconnaître les enjeux de la communication formelle et informelle
- Maîtriser des outils communicationnels fondamentaux en interne et en externe
- Savoir mobiliser les salariés dans les dispositifs de communication
- Gérer sa communication selon des moyens et des outils adaptés à la politique et à l'image de l'établissement

CONTENU

- Les constituants de la communication
- Communication verbale, non verbale, symbolique et formalisée
- Cibles, objectifs, canaux et supports de communication interne et externe
- Communication formelle, communication informelle
- La communication institutionnelle
- Complémentarité et exigences de la communication
- La gestion stratégique de la communication

communication écrits professionnels

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Tout professionnel du secteur

Intervenant(s)

Bruno FOUCARD, Conseiller technique CREA LR, socio-ethnologue et consultant en management
François CLERGET, Directeur du CREA LR

Durée / Date

2 jours en octobre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n°C02

Perfectionner sa communication et ses écrits professionnels

CONTEXTE Démarches qualité, projets d'établissements, synthèses, transmissions, etc., la formalisation par écrit prend aujourd'hui de plus en plus de place dans le fonctionnement des institutions. Maîtriser a minima ses écrits professionnels devient de ce fait une compétence de plus en plus exigée pour tout professionnel des secteurs social et médico-social.

OBJECTIFS Revisiter les fondamentaux de la communication et repérer leur application à la communication écrite.

CONTENU

- Les principes de base de la communication
- Les principaux obstacles à une communication efficace
- Les techniques spécifiques de la communication écrite

Projet - évaluation
qualité

méthodologie projet

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.
Ensemble des personnels.

Intervenant(s)

Luc PAYA, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS
Isabelle SOREL, Consultant démarche qualité-méthodologie de projet

Durée / Date

3 jours en avril 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° C03

Méthodologie de projet

CONTEXTE Comment passer d'une idée à sa mise en fonctionnement ? Quelles étapes indispensables doivent être respectées afin d'appréhender professionnellement le montage et la mise en place d'un projet ? Optimiser la dynamique de projet nécessite la maîtrise d'une méthodologie qui permettra d'en déjouer les difficultés principales tout en garantissant une mise en œuvre pérenne et réaliste.

OBJECTIFS

- Optimiser les modalités de mise en œuvre d'un projet
- Se saisir de la méthodologie, des outils et des techniques de la conduite de projet
- Explorer le contexte de mise en œuvre d'un projet, l'enrichir et l'argumenter
- Déterminer l'opérationnalité d'un projet, son coût global
- Confronter des éléments de diagnostic avec les réalités de terrain et les mettre en perspective
- Définir et clarifier des objectifs opérationnels
- Mobiliser et susciter l'adhésion d'une équipe dans la mise en place du projet
- Evaluer et contrôler l'efficacité de la démarche de projet et sa mise en œuvre définitive
- Mesurer l'impact d'une action et en assurer le suivi

CONTENU

- Définition et objectifs de la "gestion de projet"
- Equipe et acteurs de projet
- Dénomination, responsabilités, et gestion des tâches
- Les outils du management de projet
- Structure de l'action et construction méthodologique
- Les besoins d'une action temporaire structurée
- Difficultés, contraintes et multiplicité d'acteurs
- Etapes préalables et stratégie
- Les différents types d'organisation d'une conduite de projet
- Impératifs d'évaluation et de validation des phases du projet
- Phases de projet, jalons et cycle de vie
- Mise en œuvre et accompagnement au changement
- Les actions de capitalisation et de maintien

management qualité

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS
Aude HARLAY, Docteur en science politique
Isabelle SOREL, Consultant démarche qualité - méthodologie de projet

Durée / Date

3 jours en mars 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° C04

Le management de la qualité

CONTEXTE "Le management de la qualité" s'adresse à des cadres d'organisations sociales ou médico-sociales souhaitant augmenter leurs compétences techniques dans ce domaine précis. Cette formation a pour objectif de former des cadres capables d'assurer et de maîtriser les exigences de qualité sur l'ensemble du système de management et d'impératifs organisationnels, ainsi que d'accompagner et d'améliorer les démarches déjà en place. Il s'agit d'appréhender la qualité comme s'inscrivant dans un contexte de développement durable et de maîtrise des risques.

OBJECTIFS

- Investir les impératifs méthodologiques et organisationnels du management de la qualité
- Réactiver et augmenter les savoirs quant à l'accompagnement managérial d'un dispositif d'évaluation
- Singulariser les actions selon les différents niveaux et statuts d'encadrement
- Appréhender les outils fondamentaux du management de la qualité
- Savoir diagnostiquer les besoins organisationnels des équipes engagées dans un processus qualité
- Identifier les indicateurs de suivi efficaces
- Formaliser un cadre général de politique d'accompagnement
- Développer l'autonomie et réussir des délégations responsabilisantes et motivantes
- Déployer un nouveau mode de pensée face aux situations de management de la qualité

CONTENU

- La reconnaissance des enjeux et des impératifs de l'accompagnement des équipes
- L'analyse des problématiques spécifiques pour manager la qualité efficacement
- Le repérage des niveaux pertinents d'intervention.
- Favoriser l'expression des collaborateurs pour reconnaître les enjeux et définir les indicateurs efficients
- La mise en place une solution partagée
- L'activation d'un plan de management de la qualité
- Les cinq étapes de l'accompagnement du changement.
- Assurer un suivi évolutif du management de la qualité.
- Mesurer l'efficacité des actions mises en oeuvre.
- Communiquer sur le travail effectué et sur les résultats obtenus.

accompagnement évaluation

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.
Ensemble des personnels.

Intervenant(s)

Colette DOUMENC, Docteur en sociologie, responsable du pôle conseil IFOCAS
Luc PAYA, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS
Isabelle SOREL, Consultant démarche qualité-méthodologie de projet

Durée / Date

3 jours en juin 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° C05

Accompagnement à la mise en place de l'évaluation interne

CONTEXTE Conformément au cadre réglementaire imposé par la loi 2002, les établissements sociaux et médico-sociaux sont soumis à l'obligation de s'inscrire dans une démarche d'évaluation interne en préparation à l'évaluation externe. Cette formation s'adresse aux établissements souhaitant être accompagnés dans cette démarche selon une dynamique d'expertise ajustée au plus près des besoins et des spécificités de chaque structure.

OBJECTIFS

- Accompagner la démarche dans laquelle l'établissement et les professionnels sont engagés.
- Expertiser les modalités opérationnelles de cette démarche (outils de la loi 2002)
- Recenser les éléments valorisés et valorisables dans la procédure
- Examiner des éléments d'amélioration continue de la qualité
- Appréhender la cohérence évaluation / projet d'établissement
- Se saisir de la méthodologie de mise en œuvre agissante du référentiel, des objectifs, des hypothèses, des indicateurs, des biais.
- Savoir formaliser un dispositif d'évaluation afin d'objectiver le jugement des professionnels et harmoniser les pratiques.
- Savoir analyser une situation à partir du rapport d'évaluation. Identifier et décider de la mesure la plus adaptée aux situations rencontrées.

CONTENU

- Les grandes instances de l'évaluation en France
- Les dispositifs de l'évaluation - la docimologie
- Enjeux et contraintes de l'évaluation
- Les axes méthodologiques des outils d'évaluation - prescriptions / implications
- Présentation des référentiels existants
- Méthodologie d'élaboration des outils et procédures d'évaluation interne
- Les principes, étapes, et phases méthodologiques
- De la critériologie aux indicateurs : les phases d'élaboration d'une grille d'évaluation interne
- Entre recommandations et singularisation de la démarche
- Les principes de l'engagement
- Les outils de mise en place d'un plan de communication
- Le processus d'auto-évaluation

projet évaluation

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Travailleurs sociaux et ensemble des personnels qui ont à co-construire un projet individuel avec les personnes accompagnées.

Intervenant(s)

Alexandre LEENHARDT, formateur IFOCAS, Master en développement des compétences et interventions dans les organisations
Luc PAYA, responsable d'unité d'intervention sociale, consultant IFOCAS

Durée / Date

3 jours en mars 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n° C06

Accompagnement du projet et évaluation en travail social

CONTEXTE Conjointement à l'évolution du cadre réglementaire mis en œuvre notamment par les lois du 02/01/2002 et du 11/02/ 2005, l'évaluation du projet d'accompagnement s'inscrit à la fois dans une volonté de lisibilité des enjeux et des étapes de l'accompagnement et dans une dynamique de coopération entre les acteurs et les différents partenaires. Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux souhaitant être accompagnés dans une démarche de clarification des objectifs de mise en œuvre concrète du projet et d'évaluation de celui ci aux côtés de la personne accompagnée.

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux du projet.
- Savoir formaliser la construction du projet d'accompagnement (objectifs,étapes).
- Repérer les phases et les outils d'évaluation dans les différents contextes.
- Penser l'évaluation de ce projet comme outil de communication et de dynamique partenariales avec l'ensemble des acteurs.

CONTENU

- Approche du contexte réglementaire et articulation entre les différents projets.
- Des projets associatif ; d'établissement, de service...au projet d'accompagnement (projet d'accueil ; projet individualisé ; projet personnalisé...)
- Modalités de mise en œuvre du projet d'accompagnement : élaboration ; contractualisation ; les acteurs du projet...
- L'évaluation : un outil permanent au service de l'accompagnement du projet :
 - Du diagnostic à l'évaluation ;
 - L'évaluation : un processus dynamique.
- La place du travailleur social dans la construction de ce partenariat.
- L'évaluation comme outil de lisibilité et de dynamique partenariale.

Projet - évaluation
qualité

fonction tutorale

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Responsables d'unités d'interventions sociales, Chefs de service, ou autres cadres intermédiaires, des secteurs social et médicosocial et tout travailleur des secteurs social et médico-social.

Intervenant(s)

Deli MUEPU, responsable du pôle Formation continue IFOCAS
Camille THOUVENOT, ex-directrice adjointe IRTS-LR, responsable de formation UNAFORIS
Magalie FAUCHIER, psychologue du travail, intervenante IFOCAS

Durée / Date

3 jours en mai 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

n° C07

Sensibilisation à la fonction tutorale

CONTEXTE Depuis quelques années, on assiste au développement des nouvelles compétences de management des entreprises ou des établissements à caractère sanitaire, médico-social, social ; la démarche qualité, la satisfaction des usagers au cœur des dispositifs, le modèle de la compétence sont les dimensions qui accompagnent ce changement. Parler aujourd'hui de démarche compétence, c'est mettre l'accent sur le caractère construit d'un dispositif et sur le processus collectif qui favorise son élaboration, c'est miser sur la responsabilisation et sur les compétences de tous les salariés et c'est considérer que l'entreprise rend le salarié compétent en lui permettant d'évoluer et d'apprendre ou de se former tout au long de la vie.

OBJECTIFS Permettre à ces différents acteurs de :

- Mieux situer leurs fonctions et les compétences attendues dans l'accompagnement et l'élaboration d'une culture d'entreprise.
- Comprendre l'intérêt d'accueillir et d'intégrer tout nouvel arrivant, de transmettre les savoirs, savoir-faire et savoir-être et de continuer à se former tout au long de la vie.

CONTENU

- L'approche conceptuelle et pratique du processus d'accueil.
- Le contexte actuel et la démarche compétence. Intérêts et limites.
- L'entreprise formatrice, l'organisation apprenante et le site qualifiant.
- Les fonctions des salariés dans cette nouvelle dynamique ; les compétences requises.

indicateurs

principes

usages

Formation organisée par :

Géronto-clef
Gérontologie et situations de handicap

/ 60

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Directeurs, cadres, responsables de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux du secteur gérontologique et du handicap.

Intervenant(s)

Alain COLVEZ, médecin épidémiologiste, directeur de recherche INSERM, Gérontoclef
Véronique ROYER, statisticienne, Gérontoclef

Durée / Date

2 jours en février 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr



n° C08

Les indicateurs : principes et usages

CONTEXTE Tous les professionnels sont confrontés, pour leur travail personnel, pour les prévisions, pour les échanges entre planificateurs et professionnels de terrain, à l'usage des indicateurs. Aussi bien pour l'évaluation des besoins, l'évaluation des services, l'évaluation des résultats, les accréditations ou les certifications, de nombreux indicateurs sont actuellement développés et diffusés. Il importe que tous les acteurs soient conscients de l'intérêt et des limites des indicateurs afin d'en faire le meilleur usage possible.

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts liés aux états chroniques qui définissent la situation de handicap d'une personne
- Passer des concepts aux instruments de recueil et aux indicateurs
- Connaître le processus de construction et de validation des instruments et des indicateurs
- Être en mesure de critiquer les qualités et les défauts d'un indicateur

CONTENU

- Les domaines d'intérêt des indicateurs
- Les concepts pour approcher les conséquence des états chroniques handicapants
- Principes de construction des indicateurs
- Validation (validité, fiabilité, conditions d'application)
- Valider sur la base d'une référence ou valider sans référence



FORMATIONS QUALIFIANTES

MANAGEMENT - GESTION

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS



D1 : POLITIQUES SANITAIRES ET SOCIALES
D2 : GERONTOLOGIE
D3 : RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES
D4 : LOI DE FÉVRIER 2005
D5 : SECRET PROFESSIONNEL
D6 : OUTILS DE LA LOI 2002
D7 : RÉFORMES DU 5 MARS 2007

D/ POLITIQUES SOCIALES

politiques sociales

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Cadres des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Frédérique DECONS, titulaire du CAFDES, intervenante IRFFD
Muriel FROELICH, Formatrice IFOCAS - IRTS, Docteur en droit
François - Xavier FORT, Professeur d'Université spécialisée en droit public, Intervenant IFOCAS
Et de nombreux professionnels et intervenants universitaires.

Durée / Date

13 jours de juin 2010 à décembre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

n° D01

Politiques publiques sanitaires et sociales

(*) Module CAFDES

CONTEXTE Il y a trente ans, l'essentiel de l'action sociale consistait à répondre à la pauvreté par des actions d'assistance, à la souffrance par la relation d'aide, à corriger les inégalités et à prévenir les inadaptations par la redistribution de prestations sociales. Aujourd'hui, on peut lire l'action sociale essentiellement en terme de lutte contre l'exclusion, de maintien dans le milieu de vie, de promotion des personnes - sujets de droit - citoyennes et solidaires, autrement dit de stratégies d'inclusion, de réinsertion, de développement social.

OBJECTIFS Analyser les ressources et les réseaux d'acteurs de l'environnement et apporter une expertise technique à une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire

(*) Les cadres et les directeurs qui souhaitent entrer dans un parcours CAFDES (formation ou VAE) trouveront ici un module complet du CAFDES qui ouvrira à un allègement de formation ou à une attestation qui soutiendra leur démarche VAE. Le module est aussi accessible à des directeurs en poste souhaitant consolider leurs acquis

CONTENU

- Connaître les fondements et les évolutions des politiques sanitaires et sociales
- Connaître l'organisation politique et administrative nationale et européenne
- Connaître les institutions et les acteurs du champ sanitaire et social et la place des secteurs public, privé à but non lucratif et lucratif
- Connaître les logiques et les acteurs du développement (social, économique,...) du territoire

actualités

gériatologie

Formation organisée par :

Géronto-clef

Gériatologie et situations de handicap

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Professionnels, cadres, responsables de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux du secteur gériatologique.

Intervenant(s)

Alain COLVEZ, médecin épidémiologiste, directeur de recherche INSERM, Gérontoclef
Nathalie BLANCHARD, sociologue, docteur en science politique, Gérontoclef

Durée / Date

2 jours en janvier 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° D02

Actualité et culture gérontologique

CONTEXTE Les plans gérontologiques se multiplient, le milieu gérontologique se structure, se professionnalise, les méthodes de travail évoluent.

Ce module propose d'aborder les débats en cours dans le milieu gérontologique, d'en comprendre les raisons et les enjeux et de doter les professionnels qui découvrent ce milieu ou qui ressentent le besoin d'actualiser leurs connaissances d'entrer dans les problématiques actuelles.

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts et notions clef du secteur gérontologique
- Identifier les problématiques actuelles
- Mesurer les évolutions récentes et analyser la dynamique en cours
- Connaître les enjeux des transformations politiques ; et les mettre en perspective avec la gérontologie

CONTENU

- Perte d'autonomie, dépendance , handicap : les enjeux du choix des termes
- La convergence handicap-dépendance
- L'évaluation multidimensionnelle
- Gestionnaire de cas, référent, intégration des services : pourquoi de telles approches ?
- Plan d'aide, projet de vie : de l'évolution des législations aux nouvelles conceptions de l'accompagnement
- Le travail en coordination, en réseau
- Les instruments des politiques sociales et médico-sociales (PRIAC, schéma d'organisation sociale et médico-sociale...)

responsabilité professionnelle

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Equipes socio-éducatives
Chefs de service.

Intervenant(s)

Amandine FAVIER, Conseillère
technique CREAI LR, juriste,
spécialisée en droit de la santé
Yves RAYMOND, psychologue
et juriste, spécialisé dans les
questions des personnes en
difficulté

Durée / Date

1 jour en mars 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n° D03

Les responsabilités professionnelles dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE La loi du 2 janvier 2002 a doté le secteur d'outils permettant de délimiter les missions des établissements et services (projet d'établissement, règlement intérieur, etc...). Pour autant, au plan individuel, une première clarification des responsabilités professionnelles est nécessaire.

OBJECTIFS Repérer et clarifier les différents niveaux de responsabilités professionnelles des personnels du secteur médico-social : appréhender les bases légales et "éthiques".

CONTENU

- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile
- Eléments de responsabilité dans le lien disciplinaire
- Etat de la jurisprudence actuelle
- Autorité et responsabilité vis-à-vis des mineurs et des personnes vulnérables

loi février 2005

citoyenneté

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Equipes socio-éducatives et chefs de service.

Intervenant(s)

Yves RAYMOND, psychologue et juriste, spécialisé dans les questions des personnes en difficulté

Durée / Date

2 jours en février 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° D04

La loi de février 2005 : citoyenneté et droit des usagers

CONTEXTE Après l'édiction de la loi du 2 janvier 2002 qui rénovait l'action sociale et médicosociale, la loi du 11 février 2005 induit des changements de regard porté sur le handicap, des modifications structurelles y compris dans les modalités d'accompagnement ou de suivi des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation actuelle dans ses nouveaux paradigmes : l'affirmation législative de la citoyenneté des personnes en situation de handicap.
- Soutenir la dimension militante par la connaissance des textes.

CONTENU

- Changement de modèle théorique (du modèle médical au modèle social).
- Définition du handicap en lien avec la CIH.
- Changements organisationnels (MDPH, CDAPH, PRIAC).
- Emergence du droit à la compensation.

secret

professionnel

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Equipes socio-éducatives
Chefs de service

Intervenant(s)

Amandine FAVIER, Conseillère
technique CREAI LR, juriste,
spécialisée en droit de la santé
Yves RAYMOND, psychologue
et juriste, spécialisé dans les
questions des personnes en
difficulté

Durée / Date

2 jours en avril 2010

Coût

200 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n° D05

Le secret professionnel en médico-social

CONTEXTE Le contexte réglementaire en matière de communication des informations est en pleine évolution. Il est donc nécessaire d'élaborer un état de lieux partagé sur le secret professionnel.

OBJECTIFS

- Clarifier les règles afférentes au secret professionnel.
- Définir les informations partageables.
- Repérer les procédures et protocoles permettant de garantir le secret.

CONTENU

- Rappel sur le droit à l'intimité de la vie privée et ses déclinaisons (secret de la correspondance, droit à l'image, éléments de vie privée, secret bancaire, etc...).
- Rappel sur les professionnels soumis au secret.
- Rappel sur la jurisprudence relative au secret partagé.
- Distinction entre secret médical et secret professionnel.

loi 2002 optimisation

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Ensemble des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Muriel FROELICH, Docteur en droit, formatrice IFOCAS - IRTS

Durée / Date

3 jours en mai 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

n°D06

Les outils de la loi 2002 : optimisation et opérationnalité

CONTEXTE Les outils de la loi 2002 apparaissent aujourd'hui comme la clé de voûte de tout engagement dans l'évaluation interne. Pensés et mis en places, il apparaissent pourtant encore comme pouvant bénéficier d'une amélioration qui leur garantirait à la fois une augmentation de la qualité de prise en charge et d'accompagnement des usagers ; et à la fois offrirait aux professionnels l'usage d'outils opérationnels et dynamiques au service de la valorisation de leur pratique.

OBJECTIFS

- Réactiver la connaissance des impératifs de la loi 2002 et de l'ensemble des outils dont elle préconise la mise en place
- Clarifier le cadre réglementaire de l'exercice professionnel
- S'emparer des enjeux de la loi et de son application
- Comprendre le lien entre les outils de la loi 2002 et le respect des droits des usagers
- Dépasser la contrainte légale et questionner les pratiques
- Se positionner dans un examen paradigmatique action/moyen/objectifs
- Interroger et évaluer la qualité d'un outil et son amélioration
- Activer ou réactiver la notion d'équipe autour d'un objectif commun
- Investir les techniques classiques d'élaboration d'un écrit professionnel répondant à une exigence réglementaire

CONTENU

- L'accompagnement éducatif et sa contractualisation
- Les modalités d'accompagnement : une action adaptée et pertinente
- Projet individualisé et qualité de prise en charge
- Mutualisation des expériences et innovation dans les modalités d'accompagnement
- Projet et charte graphique : une conception concertée
- Les outils dans les outils : fiches de suivi ; fiches de synthèse ; fiches de recueil d'observations
- Procédures d'évaluation initiale pour l'élaboration d'un PI.
- Techniques de l'évaluation : comment construire une grille de diagnostic
- Techniques d'observation : construire une grille d'observation
- Les techniques d'entretiens

réformes

5 mars 2007

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Travailleurs sociaux du secteur public comme du secteur privé.

Intervenant(s)

Yves RAYMOND, psychologue et juriste, spécialisé dans les questions des personnes en difficulté.

Durée / Date

2 jours en mars 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n° D07

Action sociale : les réformes du 5 mars 2007

CONTEXTE Les réformes apportées dans les dispositifs d'action sociale en 2007 et depuis 1983 sont essentielles. Elles s'inscrivent dans les orientations de la décentralisation de l'action sociale.

OBJECTIFS Mise à jour des connaissances en matière d'aide et de protection des personnes et des situations de précarité ou dites "vulnérables".

CONTENU

- Les lois concernant la protection de l'enfance, la prévention de la délinquance.
- La tutelle des mineurs et la protection des majeurs vulnérables.



FORMATIONS QUALIFIANTES

MANAGEMENT - GESTION

PROJET - ÉVALUATION - QUALITÉ

POLITIQUES SOCIALES



- E1 : GESTIONNAIRE DE CAS / RÉFÉRENT
- E2 : AIDANTS INFORMELS
- E3 : ÉCRITS ET PRATIQUES
- E4 : MALTRAITANCE / BIENTRAITANCE
- E5 : MÉDIATION FAMILIALE
- E6 : PSYCHOPATHOLOGIES
- E7 : ACCOMPAGNEMENT DE L'USAGER
- E8 : ADOLESCENTS
- E9 : AUTISME ET TED
- E10 : GEVA
- E11 : VIEILLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES
- E12 : UNITÉ AUTISME ET TED
- E13 : ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE
- E14 : SANTÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

E/ PUBLIC - MÉTHODES - OUTILS

référént gestionnaire de cas

Formation organisée par :

Géronto-clef

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue) Gérontologie et situations de handicap

Public

Professionnels du secteur médico-social
SAD, SSIAD, SPASSAD, Clics, réseaux de santé, EMS-APA, MDPH...

Intervenant(s)

Alain COLVEZ, médecin épidémiologiste, directeur de recherche INSERM, Gérontoclef
Nathalie BLANCHARD, sociologue, docteur en science politique, Gérontoclef
Stéphanie BERTHIE, statisticienne, Gérontoclef

Durée / Date

3 jours en mars 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E01

Etre "Gestionnaire de cas" ou "réfèrent" de situations complexes

CONTEXTE Les personnes en perte d'autonomie bénéficient de prises en charge diverses, le plus souvent non coordonnées. La mise en place d'un " gestionnaire de cas " ou " réfèrent " vise une approche globale de la personne, intégrant l'évaluation de ses besoins, son projet, la prise en compte de ses aidants informels, et s'inscrit dans un territoire de vie. Démarche venant des pays anglo-saxons, elle s'expérimente actuellement en France, initiée par des services hospitaliers (PRISMA) ou portés par des services médico-sociaux. Dans le plan Alzheimer, ce dispositif est dénommé "coordonnateurs". Ce module propose de former des professionnels à cette démarche, en s'appuyant sur une recherche-action menée en L-R en 2007-2008.

OBJECTIFS

- Accompagner la réflexion sur les attendus d'une prise en charge adaptée aux personnes en état chronique invalidant
- Définir les missions du " gestionnaire de cas " ou " réfèrent "
- Inscrire le gestionnaire de cas dans le contexte des politiques publiques de la perte d'autonomie
- Savoir formaliser une évaluation globale afin d'objectiver le réponses apportées et d'harmoniser les pratiques
- Se doter d'instruments d'évaluation, les utiliser, communiquer avec les partenaires
- Inscrire sa mission dans le temps, accompagner les phases de l'évaluation initiale aux réponses individuelles et collectives

CONTENU

- L'évaluation multidimensionnelle
- Evaluer les besoins de la personne et de son aidant
- La coordination gérontologique
- Aide formelle, aide informelle et leur articulation
- Le territoire, les partenaires, le travail en réseau
- Des outils pour communiquer avec les partenaires

aidants

informels

personnes âgées

Formation organisée par :

Géronto-clef

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Gérontologie et situations de handicap

Public

Professionnels, cadres, responsables de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux du secteur gériatrique

Intervenant(s)

Alain COLVEZ, médecin épidémiologiste, directeur de recherche INSERM, Gérontoclef
Nathalie BLANCHARD, sociologue, docteur en science politique, Gérontoclef
Stéphanie BERTHIE, statisticienne, Gérontoclef
Jacqueline PARIS, master en gérontologie, formatrice IRTS LR

Durée / Date

3 jours / novembre 2009 et novembre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

n° E02

Accompagner les aidants informels des personnes âgées dépendantes

CONTEXTE

La prise de conscience du rôle des aidants informels des personnes âgées dépendantes est maintenant effective, et des actions collectives se développent telles que les groupes de parole, les groupes de "guidance familiale", les "cafés des aidants", etc.

Différentes initiatives voient le jour autour du "répit" des aidants mais on constate que ces réponses ne correspondent pas toujours aux besoins des aidants et que leur succès peut être variable. Ceci amène à s'interroger sur l'évaluation des besoins des aidants, le recueil de leurs attentes et les actions à mettre en place .

OBJECTIFS

- Identifier les aidants informels
- Comprendre leur rôle
- Se former aux méthodes de recueil de données sur le ressenti de leur charge
- Connaître les méthodes pour repérer leurs besoins, demandes, attentes
- Appréhender la palette des services et des actions susceptibles de répondre aux besoins des aidants

CONTENU

- Comment définir un aidant ?
- La charge des aidants et leur santé : les instruments pour la mesurer, les résultats des enquêtes
- L'articulation entre aide professionnelle et aide informelle
- Le cas des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs aidants
- Le répit des aidants
- Des actions ciblées pour les aidants, pour une approche globale : suivi individuel ("gestionnaire de cas" ou "référent"), actions collectives
- Travailler en partenariat sur un territoire pour connaître les aidants et répondre à leurs besoins

écrits méthodes techniques

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Responsables d'unités d'intervention sociales
Personnels éducatifs des Etablissements sociaux et médico-sociaux

Intervenant(s)

Deli MUEPU, responsable du pôle Formation continue IFOCAS
Catherine GUERS, psychologue, intervenante IFOCAS
Camille THOUVENOT, Docteur en science de l'éducation, ex-responsable de la formation continue IRTS

Durée / Date

3 jours en juin 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

n° E03

Ecrits et pratiques : méthodes et techniques

CONTEXTE Le cadre réglementaire renforce la nécessité et la réalité des écrits professionnels comme support privilégié de l'échange d'information, de traçabilité et d'augmentation de la qualité de la prise en charge des usagers. Cette action de formation vise donc à optimiser la démarche d'écriture professionnelle à travers la communication écrite institutionnelle et ses techniques. En effet, la fonction de transmission devient primordiale dans un contexte législatif (secret partagé, droit des usagers) et évaluation généralisé.

OBJECTIFS

- Se familiariser aux protocoles écrits
- Développer des compétences de traçabilité des actions menées
- Homogénéiser la production d'écrits professionnels
- Percevoir les cadres explicites et implicites de la communication écrite
- Différencier les types d'écrits professionnels et leur technique rédactionnelle
- S'approprier les outils d'évaluation qualitative
- Produire des écrits adaptés aux situations et aux enjeux
- Restituer des données selon des procédures écrites
- Analyser des situations ou des évolutions à partir de procédures écrites
- Déceler des axes d'amélioration
- Evaluer son action au travers des écrits professionnels

CONTENU

- Reconnaître son rapport à l'écrit - représentations et contraintes
- Culture professionnelle et cadre réglementaire
- L'identification des destinataires des écrits
- L'écrit comme valorisation de la pratique professionnelle
- Posture orale ; posture écrite
- Inventaire des écrits professionnels à disposition et en usage
- Reconnaître les liens et les redondances
- Identification des types d'écrits et leur contexte
- Méthodes et techniques de l'écrit institutionnel
- Comment rédiger efficacement un écrit professionnel
- Reconnaître et respecter la fonction de chaque écrit professionnel

maltraitance bientraitance

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)



Public

Professionnels du secteur social et médico-social

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller Technique CREA I LR, géographe de la santé
Isabelle CHOLET, formatrice IRTS, psychologue - thérapeute
Amandine FAVIER conseillère technique CREA I LR, juriste, spécialisée en droit de la santé
Michel FRAISSINET, médecin psychiatre, intervenant IFOCAS
Muriel FROELICH, Docteur en droit, formatrice IFOCAS - IRTS
Jean-Luc NEGRE, directeur général d'association

Durée / Date

5 jours en mai 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr

n°E04

Prévention de la maltraitance / promotion de la bientraitance

CONTEXTE Les conditions de la "bientraitance" passent par une capacité des équipes encadrantes à développer des outils adaptés aux différents contextes pour qu'ils soient des leviers efficaces de prévention de la violence. En effet, ces significations prennent place et renvoient, au delà des personnalités des acteurs, à des situations liées à leurs contextes professionnels, ce dont les approches théoriques généralistes ont du mal à rendre compte. Le secteur social et médicosocial est aujourd'hui engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité du service rendu. Un axe important de la qualité du dispositif est celui de la promotion de la bientraitance.

OBJECTIFS

- Permettre de comprendre les comportements de violence et d'agressivité en s'appuyant sur une approche pluri disciplinaire de tels comportements ;
- Connaître les mécanismes contextuels, institutionnels, capables de générer des tensions ;
- Aider les professionnels à analyser leurs positions et réactions face à la violence, l'agressivité et provoquer un questionnement ;
- Amener les participants à gérer pour soi et pour l'autre les

CONTENU

- Eléments de compréhension des ressorts psychologiques et sociologiques de la maltraitance.
- Définition juridique des faits de maltraitance (droit pénal/valeurs du secteur).
- Rappel des procédures de signalement (hiérarchique, administratif, judiciaire).

- situations et les relations de tensions et de conflits sur un registre positif et à évaluer les effets de sens de tel ou tel type d'intervention ;
- Construire, avec les stagiaires, des principes capables de réduire les manifestations de violence et d'agressivité.
- Comprendre le concept de bientraitance, en identifier les leviers opérationnels
- Appréhender une démarche de prévention de la maltraitance (protocoles, tableaux de bords, indicateurs du climat socioémotionnel...).

- Approche nosographique de la maltraitance dans les champs sanitaires et sociaux
- Principes fondamentaux pouvant contenir des phénomènes de violence et améliorer la gestion des situations
- Propositions concrètes de procédures et protocoles pour prévenir et traiter les situations de maltraitance

médiation familiale

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Des travailleurs sociaux, en prise directe avec le groupe familial, confrontés à des problématiques conflictuelles.

Des agents d'accueil dont la fonction conjugue à la fois la capacité de faire face à un accueil de première ligne dans des situations parfois conflictuelle mais aussi d'orienter les usagers vers les différentes ressources offertes par les dispositifs sociaux.

Intervenant(s)

Patricia DEVAUX SPATARAKIS, Master en médiation, responsable de la formation médiation familiale IFOCAS
Jacqueline CATALA, responsable d'un service médiation familiale, Intervenante IFOCAS

Durée / Date

5 jours en mars 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E05

Sensibilisation à la médiation familiale

CONTEXTE La médiation familiale propose un mode alternatif de la gestion des conflits dans le but de pacifier la réorganisation familiale en tenant compte des besoins de chacun et notamment de l'intérêt de l'enfant. La médiation familiale par la spécificité de la position de tiers qu'elle construit vise à restaurer la communication. Cette approche pourrait faciliter l'accès à cette procédure de traitement des conflits familiaux, notamment dans les situations de séparation occasionnant une rupture ou une altération des liens familiaux. La médiation familiale apparaît comme un accompagnement possible des mutations familiales par sa capacité à préserver les liens.

Validation dans le cadre du diplôme de Médiateur Familial.

OBJECTIFS

- Mieux repérer les objectifs de la médiation familiale et sa mise en œuvre
- Contribuer à une orientation appropriée vers ce mode d'intervention sociale
- Repositionner le médiateur familial dans un continuum de l'intervention sociale
- Favoriser l'accès des usagers à un nouveau dispositif d'intervention sociale de la politique familiale
- S'approprier une autre approche de la gestion des conflits avec les outils que diffuse la médiation

CONTENU

- Elaborer une représentation dynamique du conflit et de sa gestion à travers la médiation
- Appréhender l'émergence de la médiation, la médiation familiale, ses principes, le métier
- Repérer le processus de médiation, ses étapes et ses ressources pour les personnes en conflit
- Situer le cadre légal de la médiation familiale, ses outils
- Cerner la notion d'engagement et ses résistances dans une démarche de médiation et ses limites.
- Inscrire cette nouvelle fonction dans le partenariat local des professionnels
- Verbaliser les actions et les situer dans l'expérience

déficience mentale handicap

Formation organisée par :



(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Ensemble des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux.

Intervenant(s)

Michel FRAISSINET, médecin psychiatre, intervenant IFOCAS

Durée / Date

3 jours en juin 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E06

Approches psychopathologiques : déficience mentale et handicap

CONTEXTE Action de formation s'adressant à des équipes éducatives qui souhaitent réactiver leurs connaissances dans ce champ spécifique de leur intervention.

Il s'agit de permettre aux professionnels d'être en mesure de reconnaître les éléments singuliers des usagers dont ils ont la responsabilité afin de s'engager dans une prise en charge plus efficiente et de construire leur action en fonction des possibilités et des limites contraignantes des pathologies et des handicaps dont souffrent les personnes accueillies.

OBJECTIFS

- Réactiver les connaissances théoriques de la pathologie mentale
- Augmenter ses compétences en clarifiant le rôle et la fonction de chacun dans une action éducative
- Reconnaître les différentes pathologies psychiatriques
- Différencier de manière pertinente la maladie du handicap et penser l'action en fonction de cette double contrainte potentielle
- Mettre en place des actions ciblées et éviter les situations d'échec ou d'usure professionnelle liées à un défaut de prise en charge adaptée des pathologies et/ou du handicap

CONTENU

- Les principaux éléments de la pathologie mentale et du handicap mental
- De la névrose à la psychose : qu'est ce qu'une pathologie ?
- Les principaux troubles du comportement
- Maladie mentale et addiction
- Les principaux handicaps mentaux
- Elaboration d'une prise en charge éducative du handicap et de la maladie
- Evolution, autonomie et socialisation
- Quelle action ? quelle réaction ?
- Le développement des habiletés : contraintes et possibilités
- Clarifier ses représentations : du normal au pathologique

accompagnement

usager

référént

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Les professionnels de santé et
Personnels socio-éducatifs.

Intervenant(s)

Raymond MARTIN, formateur,
ex-cadre d'établissements
médico-sociaux
François CLERGET, directeur
CREAI LR

Durée / Date

2 jours en septembre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E07

L'accompagnement de l'utilisateur : le système de référent

CONTEXTE Le système de référent est largement utilisé dans l'accompagnement des personnes vulnérables. Référent de la personne ? Référent du projet individuel ? A chaque établissement/service sa réponse. Ce qui est en revanche transversal, c'est la nécessité de clarifier ce qu'implique cette fonction dans la relation à la personne et vis-à-vis de son entourage proche.

OBJECTIFS A partir d'illustrations théoriques et sur la base d'expériences en institutions, repérer les enjeux de la mise en place du système de référents (risques, points de vigilance, qualité de la prise en charge), repérer comment le mettre en place.

CONTENU

- Apports théoriques sur la notion de "référence".
- Parallèle et étude comparée de la notion de référent dans le secteur sanitaire (psychiatrie), dans le secteur médicosocial, dans le secteur de la protection de l'enfance.
- Analyse de la mise en oeuvre du système de référent dans un foyer occupationnel.
- Réflexions sur le système de référent dans un secteur médicosocial à visée productive (ESAT).

adolescence

prise en charge

Formation organisée par :

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

Public

Les professionnels de santé, du secteur médicosocial ayant en charge des adolescents quel que soit le type de handicap.

Intervenant(s)

Nathalie MARTINEZ, psychosociologue, conseillère technique
CREAI LR

Durée / Date

1 jour en juin 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@irts-lr.fr



n° E08

Les adolescents : quelles problématiques spécifiques dans leur prise en charge ?

CONTEXTE L'adolescence est l'étape transitionnelle entre l'enfance et l'âge adulte. Elle se traduit par des métamorphoses corporelles et affectives qui rendent l'adolescent plus vulnérable et influençable. Comment gérer la cassure entre deux mondes : celui de l'enfant qui s'évanouit et celui de l'adolescent encore flou ? Pour un jeune en situation de handicap, à cette crise normative s'ajoutent des déficiences plus ou moins marquées. Comment cette confrontation à la puberté et à la crise identitaire qui s'ensuit va-t-elle être vécue par un adolescent en situation de handicap ?

OBJECTIFS

- Présenter les éléments caractéristiques généraux de l'adolescence
- Donner aux professionnels les outils d'analyse et d'intervention dans leur travail auprès des adolescents

CONTENU

- L'adolescence : cadre général et théorique : la crise normative de l'adolescence, adolescence et puberté : le réveil du corps, adolescence et identité, relations aux parents, etc.
- L'adolescence et ses spécificités pour les personnes atteintes d'un handicap
- Adolescence et interculturel

autisme

TED

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les professionnels des établissements et services au contact des personnes avec un autisme.
Les parents et les familles concernées.
Les bénévoles au contact de ce public.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique
CREAI LR

Durée / Date

1 jour en avril 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E09

Etat des connaissances sur l'autisme et les TED

CONTEXTE Les connaissances en matière d'autisme et de troubles envahissants du développement se sont développées de manière importante ces dernières années. Les attentes des associations représentatives en matière de compétences et d'approches dédiées à cette problématique sont fortes à l'égard des établissements et services. Le récent Plan Autisme insiste sur l'axe des formations et des informations. Des besoins de formation et d'information sont exprimés par les équipes de terrain.

OBJECTIFS Permettre de mieux appréhender la problématique des personnes avec autisme pour mieux les accompagner en tenant compte de la spécificité de leurs difficultés.

CONTENU

- Faire un point succinct sur "l'état de l'art" et "l'état de la science" dans ce domaine.
- Resituer l'autisme et les troubles envahissants du développement dans les différentes classifications et dans leurs différentes acceptions : qu'entend-on aujourd'hui par autisme, par trouble envahissant du développement, par spectre autistique ? Quelles sont les données qui permettent de mieux comprendre aujourd'hui ces troubles ? Quelles conséquences en tirer pour les modalités d'accompagnement dans les établissements et services ?

évaluation usagers GEVA

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Equipes socio-éducatives
Chefs de service

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psy-
chiatre, conseiller technique
CREAI LR
Amandine FAVIER, conseiller
technique CREAI LR, juriste,
spécialisée en droit de la santé

Durée / Date

2 jours en octobre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E10

L'évaluation des situations des usagers : le GEVA en établissement

CONTEXTE La loi du 11 février 2005 porte un nouveau regard sur les personnes en situation de handicap en lien avec la classification internationale (CIH).

Cette nouvelle approche implique de construire un regard global sur la situation des usagers dans leur cadre de vie. L'article L.146-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles et le décret du 6 février 2008 ont défini le contenu du guide d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée : le GEVA. Ce guide est utilisé désormais dans l'ensemble des MDPH du territoire.

OBJECTIFS Diffuser, connaître l'outil multidimensionnel GEVA et construire les outils en établissement de manière à ce qu'ils soient compatibles et convergents avec le GEVA utilisé par les MDPH.

CONTENU

- Approche retenue par la CIF
- Loi du 11 février 2005
- Présentation de l'approche situationnelle du handicap
- Enjeux de l'approche situationnelle (MDPH)
- Application pratique : présentation du GEVA

viellissement personnes handicapées

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les professionnels de santé et du secteur médicosocial ayant en charge des personnes handicapées vieillissantes.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique
CREAI LR
Nathalie MARTINEZ, psychosociologue, conseillère technique
CREAI LR

Durée / Date

1 jour en mars 2010

Coût

200 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E11

Appréhender le vieillissement des personnes handicapées

CONTEXTE Les gains d'espérance de vie touchent l'ensemble des personnes en situation de handicap, quelle que soit la cause des situations de handicaps. Cet accroissement de l'espérance de vie est le reflet de la qualité croissante des dispositifs de dépistage et de prise en charge précoce des risques de handicaps, des progrès de la chirurgie, etc. La préoccupation est bien là : il y a et il y aura de plus en plus de personnes handicapées âgées. Il va donc falloir se donner les moyens de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs ad hoc d'accueil, d'accompagnement et de soutien.

OBJECTIFS

- Comprendre la dynamique actuelle du vieillissement des personnes handicapées.
- Comment a évolué l'espérance de vie des personnes handicapées selon la nature et la gravité du handicap par rapport à celle de la population générale ? Quels facteurs ont conduit à l'amélioration de leur espérance de vie ?
- Préparer les professionnels à affronter le vieillissement des personnes en situation de handicap.
- La question du vieillissement des travailleurs handicapés.
- De la nécessité de faire toute la place à la parole et aux souhaits des personnes en situation de handicap.

CONTENU

- Revue de la littérature nationale et internationale sur la question du vieillissement des personnes handicapées.
- Données épidémiologiques et démographiques (espérance de vie, courbes de survie).

autisme

TED

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Les équipes accueillant ou souhaitant accueillir ce type de personnes dans les établissements et services médico-sociaux.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique
CREAI LR

Durée / Date

1 jour en octobre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n°E12

Créer une unité pour personnes avec autisme ou TED

CONTEXTE Les connaissances scientifiques en matière d'autisme et de troubles envahissants du développement se sont développées de manière importante ces dernières années. "L'état de l'art" en matière de prise en charge et d'accompagnement de ce public s'est profondément remanié.

Le Plan Autisme prévoit des créations de places dédiées spécifiquement à ce public tant dans le champ de l'enfance que dans celui des adultes avec autisme et TED.

La création de places doit s'accompagner d'une réflexion sur des modalités d'accompagnement qui tiennent compte des spécificités des besoins de cette population.

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances en matière d'autisme et de troubles envahissants du développement.
- Mieux connaître les différentes réalisations en cours ou en projet sur le territoire national.
- Analyser ses forces et faiblesses.
- Mieux construire les nouvelles réponses institutionnelles.

CONTENU

- Apports théoriques
- Apports concrets sur des réponses institutionnelles en cours.

éthique déontologie

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Personnels d'établissement pour personnes handicapées (à l'exception des personnels médicaux et para-médicaux).

Intervenant(s)

Amandine FAVIER, juriste, spécialisée en droit de la santé, conseillère technique CREAI LR

Durée / Date

1 jour en mai 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr



n° E13

Ethique et déontologie

CONTEXTE La professionnalisation des métiers du champ du handicap se généralise progressivement. Néanmoins, les professionnels sont confrontés en permanence à des situations difficiles qui nécessitent des temps d'arrêt et de réflexion sur les pratiques.

OBJECTIFS A partir des pratiques perçues comme inconfortables pour les professionnels :

- Clarifier ses limites professionnelles
- Engager des échanges interprofessionnels sur les pratiques
- Construire des règles professionnelles repérantes

CONTENU

- Articulation entre les missions de protection et de soutien à l'autonomie des personnes en situation de handicap.
- Articulation entre les besoins individuels et la vie collective.
- Prendre en compte les souhaits et attentes des usagers : l'évaluation de la situation de la personne (utilisation du GEVA).

santé personnes handicapées

Formation organisée par :

(Condition et bulletin d'inscription en dernières pages du catalogue)

CREAI
LANGUEDOC ROUSSILLON

Public

Professionnels de l'accompagnement médico-social et les professions de santé exerçant dans les établissements et services médico-sociaux.

Intervenant(s)

Bernard AZEMA, médecin psychiatre, conseiller technique CREA LR

Durée / Date

4 jours en novembre 2010

Coût

135 € par jour

Contact

Assistante de formation :
Sylvie FALEME
04 67 07 82 98
sylvie.faleme@jirts-lr.fr

n° E14

Les questions liées à la santé des personnes handicapées

CONTEXTE La santé des personnes en situation de handicap constitue un enjeu majeur pour les personnes elles-mêmes, pour les équipes et pour les organisations sanitaires et médicosociales. Les connaissances en matière de besoins de santé de ce public sont encore insuffisamment diffusées. Les temps d'interfaces entre les dispositifs médicosociaux et sanitaires sont souvent marqués par des incompréhensions, des difficultés de communication voire des conflits. La mise en place des Agences Régionales de Santé va sans doute profondément modifier le paysage sanitaire et médicosocial.

OBJECTIFS Renforcer les compétences en matière d'accompagnement en santé des personnes en situation de handicap.

CONTENU

- Faire le point sur les connaissances actuelles en matière de besoins de santé (physique, mentale, buccodentaire...) des personnes en situation de handicap aux différents âges de la vie et dans différents types de handicaps.
- Mettre en perspective avec les travaux nationaux et internationaux en cours.
- Acquérir une connaissance sur les référentiels de bonnes pratiques et les outils existants.
- Développer une culture partagée de l'accompagnement en santé des personnes en situation de handicap.



INFOS PRATIQUES
BULLETINS DE PRÉ-INSCRIPTION



INFOS PRATIQUES

Modalités d'inscription

La pré-inscription est réalisée auprès du département Formation Continue de l'IFOCAS par téléphone, mail ou courrier (bulletin de pré-inscription).

Les opérateurs de formation (CREAI, Gérontoclef, IFOCAS, IRFFD, IRTS) vous confirmeront rapidement votre participation et inscription définitive.

Organisation du stage

Une convocation vous sera expédiée quelques jours avant le stage. Elle précisera le programme, les horaires et le lieu du stage. Toutes les formations se dérouleront sur le campus des formations sociales IFOCAS - IRTS, exceptées celles réalisées par le CREAI, qui se dérouleront dans les locaux du CREAI-LR (*).

Une attestation de fin de stage (sous réserve d'assiduité) vous sera remise à la fin du stage. Une fiche d'émargement est remplie chaque jour.

Financements et facturation

Les stages sont généralement pris en charge au titre du :

- plan de formation de l'entreprise
- CIF
- individuellement

L'organisme porteur de l'action de formation établira, pour chaque stagiaire ou établissement, une convention de formation. Elle précise l'organisation du stage et les conditions de facturation. Elle doit être retournée avant le début du stage.

Hébergement et restauration du campus des formations sociales

Nous disposons de possibilités de restauration sur place ou à proximité.

Nous tenons à votre disposition une liste de lieux d'hébergement et d'hôtels aux alentours qui vous sera envoyée sur demande en même temps que la convocation.

Centre de ressources documentaires du campus des formations sociales

Le centre de ressources documentaires donne accès à :

- 15000 titres d'ouvrages
 - 120 titres de revues
 - des mémoires, des documents audiovisuels (cassettes VHS, CDRoms, DVD)
 - sa base de données interne (29000 références)
 - des accès WIFI, multimédia, salle informatique
 - dans des lieux conçus pour permettre de travailler dans les meilleures conditions : accès libre, petites salles de travail, salle informatique, possibilité de connecter vos ordinateurs portables etc.
- Durant le temps de stage une carte vous est délivrée par le secrétariat pour vous permettre de vous inscrire à ce centre documentaire en déposant un chèque de caution de 65 euros : cette inscription vous donne droit à emprunter 2 ouvrages sur une durée maximum de 40 jours, et de venir travailler sur place aux heures d'ouverture de 10h30 à 17h30.

(*) Voir les coordonnées en fin de catalogue, p. 113.

PRÉ-INSCRIPTION

Formation continue du social, 2010

L'IFOCAS centralise toute les demandes puis, en fonction des thèmes, oriente les personnes vers les partenaires concernés (CREAI, Gérontoclef, IFOCAS, IRFFD, IRTS)

Bulletin d'inscription à photocopier, compléter et retourner à :

IFOCAS - Service de la formation continue :
1011, rue du Pont de Lavérune. CS 70022 34077. Montpellier Cedex 3
Tel : 04 67 07 82 98. Fax : 04 67 47 28 46. Mail : sylvie.faleme@irts-lr.fr

Intitulé du stage

Code du stage

Etablissement ou service

--	--

Dénomination :

Adresse :

Stagiaire

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Fonction exercée :

Ancienneté dans la profession :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

Adresse de facturation (si spécifique) :

Code postal :

Ville :

Financement

Etablissement

Fonds de formation

Personnel

Autre (préciser) :

PRÉ-INSCRIPTION

Formation continue du social, 2010

L'IFOCAS centralise toute les demandes puis, en fonction des thèmes, oriente les personnes vers les partenaires concernés (CREAI, Gérontoclef, IFOCAS, IRFFD, IRTS)

Bulletin d'inscription à photocopier, compléter et retourner à :

IFOCAS - Service de la formation continue :
1011, rue du Pont de Laverune. CS 70022 34077. Montpellier Cedex 3
Tel : 04 67 07 82 98. Fax : 04 67 47 28 46. Mail : sylvie.faleme@irts-lr.fr

Intitulé du stage

Code du stage

Etablissement ou service

--	--

Dénomination :

Adresse :

Stagiaire

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Fonction exercée :

Ancienneté dans la profession :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

Adresse de facturation (si spécifique) :

Code postal :

Ville :

Financement

Etablissement

Fonds de formation

Personnel

Autre (préciser) :



VOS NOTES

